

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- La réservation ne devient effective qu'après notre accord et la signature du Contrat de Location et **le paiement d'un acompte de 30% du total et des frais de dossier**. Une confirmation de réservation vous sera adressée en retour par courrier ou par mail.
- Le montant du séjour est **intégralement payable au plus tard 30 jours avant votre arrivée au camping pour les locatifs et à l'arrivée pour les emplacements**. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- En cas d'annulation dûment signifiée par lettre recommandée avec A.R., il vous sera facturé à titre d'indemnité de rupture du contrat :
 - Les frais de dossier ;
 - Un montant égal à 30% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée ;
 - Un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
- Le camping Le Mouretou vous propose une **assurance Annulation** et Interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance **Campez Couvert**.
En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.
- Une caution de 250 euros vous sera demandée à votre arrivée pour les locatifs, elle vous sera rendue en fin de séjour après inventaire du locatif et vérification du ménage.
- Les draps et le linge de toilette ne sont pas fournis.
- Chaque location est prévue pour un seul véhicule.

Mode de Paiement : Chèque bancaire Français, chèques vacances, Mandat-poste international ou virement bancaire (IBAN) (Frais bancaires à la charge du client), CB.

Toute réservation est nominative, et ne peut en aucun cas être cédée.

Pour toute modification de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou la même location.

La période réservée sera facturée dans son intégralité, même en cas d'écourtement (arrivée et/ou départ anticipée du séjour réservé)